

o.121.22 - MLA/bü  
o.121.360

Berne, le 3 juillet 1978

Note au Chef du Département

*A/C*

13ème session  
Conférence des pouvoirs  
locaux et régionaux de l'Europe

1. La 13e session de la Conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE), qui réunit comme on le sait 168 représentants (et 168 suppléants comme à l'Assemblée Parlementaire) des villes et communes d'Europe, a eu lieu du 19 au 22 juin à Strasbourg.
2. Une résolution relative aux problèmes des "Déséquilibres européens" a été adoptée par la CPLRE. Elle fixe notamment pour objectif une réunion "des chefs des gouvernements de l'Europe des Vingt qui se pencheraient sur les problèmes que posent l'unité européenne, les déséquilibres croissants entre régions défavorisées et régions riches, entre régions périphériques et régions centrales".

Ce projet de résolution lui avait été soumis par la Commission des problèmes régionaux et de l'aménagement du territoire - une des quatre Commissions de la Conférence - dont le vice-président, le maire de Lisbonne, M. A. Machado a établi le rapport qui est à la base de cette Résolution.

3. Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que votre nom apparaît en deux endroits différents dans le document établi à cet effet. Le second paragraphe du dispositif de la résolution se réfère aux rapports que vous aviez présentés en 1977 alors que vous étiez Rapporteur général de la Commission politique sur le "Mal européen". Référence est faite encore à votre personne à un autre endroit; dans le texte du rapport de M. Machado vous y êtes cette fois désigné en tant que Conseiller fédéral et chef du Département politique. L'idée est exprimée au paragraphe 59 que le Conseil de l'Europe devienne l'instance privilégiée pour un nouveau dialogue Nord-Sud à l'échelle européenne. On peut lire à ce propos, sous forme de renvoi à une note en bas de page, ce qui suit:
  - " Cette idée a d'ailleurs été soutenue par M. P. Aubert, le nouveau Conseiller fédéral suisse chargé du Département politique (Affaires étrangères) qui, dans une interview récente a déclaré: "Parlons d'un problème qui est en relation étroite avec le grand dialogue Nord-Sud qui s'est engagé sur le plan mondial. J'estime quant à moi que le dialogue devrait commencer en Europe même. Nous avons dans le Conseil de l'Europe des pays méditerranéens (Espagne, Portugal, Malte, Chypre, Grèce, Turquie) qui ont tous besoin de l'aide des pays industrialisés de l'Europe du Nord.

J'estime que celle-ci, la Suisse comprise, devrait faire un effort accru pour venir en aide aux nations amies de l'Europe méridionale". "

4. Il n'est peut-être pas inutile de préciser que la citation faite offre un intérêt supplémentaire du fait qu'elle constitue à peu près la seule et unique référence faite dans le rapport à une personnalité politique ou à un représentant d'un gouvernement. (Le rapport Machado qui avait été approuvé à l'unanimité par la Commission des problèmes régionaux et de l'aménagement du territoire le 3 mai 1978 - M. Delamuraz y a pris part du côté suisse - a été distribué comme document de la Conférence durant la session; il était donc difficile de pouvoir donner un préavis sur sa forme.) Le texte cité provient, selon toute vraisemblance, de l'interview que vous aviez accordée à H. Stranner pour la revue de l'Union européenne, parue dans son No 12/1977.
5. Ce débat et la résolution adoptée relancent en fait la question d'un dialogue Nord-Sud européen. Nous nous référons à ce propos à notre note du 14 avril dernier en relation avec la réponse à la question de Madame Girard. Déjà avec la Déclaration adoptée à la Convention de Bordeaux de janvier 1978 et maintenant dans le cadre de la CPLRE, l'idée d'un sommet européen des chefs de Gouvernement fait son chemin. Elle figure en première place dans la Résolution adoptée à l'unanimité par la Conférence qui vient de s'achever et fera l'objet d'une Recommandation au Comité des Ministres. Nous nous étions opposés à Bordeaux à la Convocation d'un tel sommet, estimant de beaucoup préférable dans ce contexte Nord-Sud de tenir d'abord une réunion au niveau des Ministres des Affaires étrangères. Cela pourrait faire à notre avis l'objet d'un point à l'ordre du jour d'une session semestrielle du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Moret

Y. Moret

Copies à: - REPRESUI, Strasbourg  
- M. F. Nordmann  
- Ambassadeur Hegner  
- Bureau Intégration  
- Secrétaire général